Agadir : Tension au sein du conseil communal

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 25-04-2008 23:50:00

· Les élus et la présidence à couteaux tirés
· Les comptes administratifs toujours en stand-by

RIEN ne va plus à la commune urbaine d'Agadir. Les réunions se suivent et restent caractérisées par une tension extrême. Lundi, la session n'a pas dérogé à la règle et l'ordre du jour s'est noyé dans des débats houleux entre les élus et la présidence. Résultat des courses, les comptes administratifs n'ont toujours pas été examinés.

Les élus reprochent au bureau de les écarter des affaires de la commune. "Sommes-nous que des machines à voter?", demande un élu. A ce sujet, un membre du bureau observe que l'article 23 de la charte communale est clair en ce qui concerne le rôle de chacun. "Cet article précise que le conseil communal est administré par les membres du bureau. Les autres élus sont tenus de débattre et voter les points à l'ordre du jour lors des sessions", souligne-t-il. Mais pour cet observateur, les causes du litige sont beaucoup plus profondes. Dans des salons de la ville, on raconte que les élus protestataires seraient remontés par l'autorité locale". Mais pourquoi? Le maire, Tariq Kabbaj, comme le wali, Rachid Filali, ont logiquement intérêt à ce que les projets de la ville avancent.

Pour des acteurs de la cité qui préfèrent garder l'anonymat, l'animosité qui règne en ce moment dans le conseil serait la retombée du désaccord non déclaré entre la wilaya et la commune concernant le projet de gestion déléguée du transport urbain.
Un dossier pourtant sur les rails aujourd'hui (www. leconomiste.com). Il faut savoir toutefois que, parallèlement à ce projet, la commune a également lancé, en coopération avec la ville de Nantes, une étude de plan de déplacement urbain. Un projet approuvé, à l'unanimité, même si le maire serait pour la mise en place d'une société d'économie mixte pour gérer le service. Mais, pour l'heure, les personnes concernées ne veulent pas se prononcer sur le sujet.

Pour Brahim Zerkdi, élu MP de la commune, la tension qui règne aujourd'hui entre les élus n'est que la résultante du découpage électoral, qui limite toutes les politiques de proximité. De l'avis du politicien, la mise en place de mairies d'arrondissement dans le prochain découpage électoral permettrait une meilleure gestion des dossiers de la ville.

L'économiste